

Le Thiavillois

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE



École en DANGER
Agiissons pour la préserver !
p.7



Sommaire

Conseil Municipal du 26 Octobre 2018	2
L'école de Thiaville : c'est quoi au juste ?	7
Manifestations passées	11
Manifestations futures	13
Infos associations	14
Dates à retenir et infos diverses	16
Etat civil	17
Recette de saison	18
Jeux	19
Infos pratiques	20

Conseil Municipal du 26 Octobre 2018

Contrat d'assurance contre les risques statutaires :

Le contrat qui couvre nos agents arrivant à échéance, le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle a lancé une nouvelle consultation afin de sélectionner un assureur garantissant les frais laissés à la charge de la commune en application des textes régissant le statut de ses agents.

Après délibération le Conseil décide d'accepter la proposition :

- Assureur : CNP Assurances
- Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2019
- Régime du contrat : capitalisation
- Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 4 mois
- Conditions :
 - Assurance pour les deux agents affiliés à la CNRACL Tous risques, franchise de 10 jours fixes en maladie ordinaire au taux de 5,66%
 - Assurance pour les trois agents relevant de l'IRCANTEC Tous risques, franchise de 10 jours fixes en maladie ordinaire au taux de 1,10%.

Contrat mutualisé garantie maintien de salaire :

Le centre de gestion de Meurthe et Moselle nous propose un contrat mutualisé garantie maintien de salaire pour nos agents. Trois risques sont couverts :

- Garantie 1 - Incapacité Temporaire de Travail
taux 0,70%
- Garantie 2 : garantie 1 + Invalidité
taux 1,31%
- Garantie 3 : garantie 2 + Minoration de Retraite
taux 1,57%.

De plus l'agent a la possibilité de compléter sa couverture en souscrivant INDIVIDUELLEMENT aux options proposées dans le cadre du contrat groupe.

Après délibération le Conseil décide de souscrire à la garantie 1 - Incapacité Temporaire de Travail au taux de 0,70%.

Convention PETR – pour changement de chaudière :

Dans le cadre des travaux à la salle Poirel et sa mise en accessibilité, le changement de chaudière doit permettre à la commune d'obtenir une

subvention au titre de la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Pour cela il est nécessaire de signer une convention avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Lunévillois. La subvention sera de 4.558,16 €. Après en avoir délibéré, le Conseil :

- Approuve la convention technique et financière pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie générés par les travaux d'efficacité énergétique,
- Autorise le Maire à signer la convention avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois

ONF – Programme coupes de l'exercice 2019 :

Le Conseil à l'unanimité approuve le programme de coupe 2019 proposé par l'ONF. L'ensemble des parcelles sera affecté à la vente de bois façonné et/ou cession dans les parcelles 14, 15, 18, 33, 34 et 35.

Parcelle	Surface	Nature technique	Volume
14_t	5,63	Reconstitution	112,60 m3
15_t	4,96	Reconstitution	99,20 m3
18_t	6,42	Reconstitution	96,30 m3
33_il	2,81	Irrégulier	101,16 m3
34_il	8,21	Irrégulier	328,40 m3
35_i2t	4,01	Irrégulier	220,55 m3

Demande de subvention au titre des Communes Fragiles :

Dans le cadre de la réfection de la route du Petit Paris :

- Nettoyage et remise en forme des fossés,
- Suppression des voies d'eau avec réfection de la route dégradée,
- Réparation d'un carrefour avec pose de CC1.

Dont le projet s'élève à 18.945 €, le Conseil autorise le Maire à solliciter les Services du Département de Meurthe et Moselle afin d'obtenir le montant maximum de subvention soit 7.000 € pour une commune de notre taille (entre 500 et 999 habitants) au titre du Contrat Territoires Solidaires 2016 – 2021 – Communes Fragiles.

Demande de subvention dans le cadre de l'Accompagnement

d'actions contribuant à l'épanouissement de l'enfant :

Dans le cadre de la réalisation de l'aménagement de l'aire de jeux, une subvention a déjà été demandée à la région Grand Est. La commune ayant la possibilité d'en demander une au Département, à l'unanimité, le Conseil a autorisé le Maire à solliciter une subvention supplémentaire auprès des Services du Département.

Actifs – Passifs rattachés à l'exercice des compétences restituées enfances jeunesses par l'ex-CCVC :

Depuis le 7 mars 2017, à de nombreuses reprises, les Maires de Lachapelle et Thiaville estimant que la loi n'a pas été respectée quant à la répartition des actifs – passifs rattachés à l'exercice des compétences restituées enfances jeunesses par l'ex-CCVC, ont saisi Monsieur le Sous-Préfet de Lunéville. La réponse apportée, en date du 2 octobre 2018 n'étant pas satisfaisante, les deux Maires ont décidé de confier le dossier à un avocat. Le Conseil Municipal autorise le Maire à saisir la juridiction ad hoc, si l'avocat interrogé nous conseille en ce sens.

Versement d'une subvention au CCAS :

Afin de permettre au CCAS de prendre en charge une action à l'égard d'une situation inquiétante dans la commune, d'une part, compte tenu d'un nombre d'enfants plus important que prévu, au budget, pouvant bénéficier du cadeau pour Noël, d'autre part, le Conseil a voté une subvention de 1.1000 € au CCAS.

Modification du budget COMMUNE :

Les travaux liés à la mise en accessibilité de la salle Poirel ayant dépassé le montant voté au budget. L'emprunt contracté est de ce fait plus important. D'autre part, la commune a été obligé de refaire le toit de la maison du 3 rue de la Gare - côté rue Pierre Pierron dans le cadre des travaux de mise en accessibilité. En contrepartie :

- Les travaux de voirie rue du Petit Paris, pour cette année couteront moins que prévu,
 - L'éclairage public nous reviendra moins cher,
- Le Conseil Municipal a décidé de modifier le budget investissement COMMUNE ainsi :

Dépenses	
Toiture	+ 3.900 €
Route du Petit Paris	- 16.500 €
Eclairage public	- 27.000 €
Accessibilité	+ 73.500 €

Recettes	
Virement de la sect. de fonctionnement. (CCAS)	- 1.100 €
Emprunts	+ 35.000 €

Modification des statuts de la CCTLB – Transfert des compétences :

Par délibération en date du 16 octobre 2018, le Conseil Communautaire de la CCTLB :

- A approuvé le transfert de compétence optionnelle « Assainissement des eaux usées dans les conditions de l'article L.2224-8 de Code Général des Collectivités Territoriales,
- A adopté les nouveaux statuts de la Communauté de Communes,
- Précise que cette modification statutaire est subordonnée à l'accord des Conseils Municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises.

Il était demandé à chacun des conseils municipaux :

- D'approuver le transfert de compétence à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat - Compétence optionnelle : assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues au CGCT,
- D'adopter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat
- De prendre acte que les biens, charges, patrimoine des communes membres concernées par la compétence précitée sera transférée à la Communauté de Communes.
- D'autoriser le Maire à signer toutes pièces se rapportant au présent dossier.

Compte tenu que le prix du m³ assaini (1,39 € hors taxe à Thiaville) serait quasiment doublé par la CCTLB suite à ce transfert de compétence,

A l'unanimité, le Conseil a refusé :

- Le transfert de compétence « assainissement des eaux usées » au profit de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

- D'adopter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Il est utile de préciser que le Président de la CCTLB sera présent le **mercredi 14 novembre 2018** à 20h30 – salle Biétry afin de compléter les informations sur ce transfert de compétence.

Sorties du Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome (SDAA) :

A l'unanimité le Conseil a accepté les demandes de sorties du Syndicat Départemental de l'Assainissement Autonome 54 (SDAA 54).

Transfert de compétence Eau potable à la CCTLB au 1er janvier 2020 :

Selon les dispositions de la loi Nouvelle Orientation Territoriale de la République (NOTRé) du 7 août 2015, le transfert de la compétence « eau potable » à la Communauté de Communes sera effectif au 1^{er} janvier 2020. Sauf si opposition des conseils municipaux. Cette opposition doit être exprimée avant le 1 juillet 2019 et sera effective si au moins 25% des communes membres de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat représentant au moins 20% de la population s'y opposent. Si cette opposition est votée dans les conditions évoquées, elle produirait ses effets jusqu'au 1^{er} janvier 2026. Au-delà du 1^{er} janvier 2026, la compétence deviendra obligatoire et la communauté de communes l'exercera en direct en ce qui concerne notre commune. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence « eau potable » au profit de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

Révision des tarifs communaux pour 2019 :

Cimetière :

Concession trentenaire	78 €
Concession perpétuelle	381 €
Concession cinéraire (30 ans)	78 €
Concession cinéraire (50 ans)	156 €
Columbarium (30 ans)	624 €
Columbarium (50 ans)	1.249 €

Pour rappel, ces recettes seront à répartir pour 1/3 au CCAS et pour 2/3 à la commune.

Bois de chauffage, traversée de route, extraits cadastraux :

le stère de bois de chauffage d'un diamètre supérieur à 10 cm	10 € HT (11 € TTC)
Traversée de route	204 €
Extraits cadastraux	gratuits pour les propriétaires

Salles communales :

A l'unanimité, le Conseil se prononce sur différentes règles de location des salles :

- Conservation des trois types de tarification (Association de Thiaville ou Lachapelle, Habitant de Thiaville ou Lachapelle, Habitant extérieur à Thiaville ou Lachapelle)

- Institution d'une période non dérogoatoire de chauffe entre le 1^{er} novembre et le 31 mars,
- Limitation de la « demi-journée » de location à une amplitude d'utilisation de 4 heures.
- Les utilisateurs des salles communales devront reprendre leurs déchets, à défaut une somme de **30€** sera facturée

Salle des sports

- Pour une activité sportive le week-end : Hiver 127€, Eté : 94€
- Pour une activité sportive en ½ journée : 21 €
- Par heure : 8€

Salle Saint Joseph

- Gratuite pour les associations de Thiaville ou Lachapelle
- 8€ la séance et (ou) 52€ par trimestre pour les associations extérieures.

SALLE BIETRY

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs
			Prix total
Municipalité	Occupant prioritaire – Pas de condition		Néant
Municipalité Lachapelle	Suivant disponibilité		Néant
Associations de Thiaville et Lachapelle	Suivant planning négocié chaque année		Néant
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité – autre cas	½ j.	46€ (sans chauffage) 59€ (avec chauffage)
		1 j.	69€ (sans chauffage) 91€ (avec chauffage)
		2 j.	114€ (sans chauffage) 155€ (avec chauffage)
Habitants extérieurs à Thiaville - Lachapelle	Selon disponibilité Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning)	½ j	80€ (sans chauffage) 94€ (avec chauffage)
		1j.	172€ (sans chauffage) 194€ (avec chauffage)
Autre cas	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune		

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs
			Prix total
Municipalité	Occupant prioritaire – Pas de condition		Néant
Municipalité Lachapelle	Suivant disponibilité		Néant
Associations de Thiaville et Lachapelle	Suivant planning négocié chaque année		Néant
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité – autre cas	4 heures	62€ (sans chauffage) 83€ (avec chauffage)
		1 j.	109€ (sans chauffage) 151€ (avec chauffage)
		2 j.	195€ (sans chauffage) 267€ (avec chauffage)
Habitants extérieurs à Thiaville – Lachapelle Associations extérieures	Selon disponibilité. Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée. Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning). Uniquement pour réunions familiales ou associatives excluant toutes activités ou rencontres à caractère lucratif	4 heures	109€ (sans chauffage) 147€ (avec chauffage)
		1j.	219 € (sans chauffage) 254 € (avec chauffage)
		2j.	309€ (sans chauffage) 382€ (avec chauffage)
Autre cas	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune		

Prix de l'eau

A l'unanimité le Conseil Municipal a décidé d'appliquer les tarifs suivants pour la **consommation** d'eau à compter du 1^{er} janvier 2019. Il s'agit des montants revenant à la commune donc avant toutes taxes et/ou redevance :

- Abonnement au service des eaux : 19,56€,
- Prix du m³ d'eau : 1,42€.

Gestion des déchets - ordures ménagères :

Le 26 octobre a eu lieu la signature de la Délégation de Service Public (DSP) déchets entre :

- Véolia, d'une part
- La CCTLB et la Communauté de Communes du Sânon, d'autre part.

C'est-à-dire que c'est Véolia qui aura, désormais à charge la gestion de tous les déchets sur le territoire des deux communautés de communes.

Véolia versera à la CCTLB une redevance pour occupation de l'espace public. Véolia facturera aux foyers le service enlèvement des ordures ménagères. Selon les barèmes définis par les signataires de la Délégation de Service Public.

Il est prévu que globalement les foyers paieront moins qu'actuellement. Mais pour les foyers de

l'ex-CCVC, nous pouvons avoir des doutes. Voici ci-dessous, pour les années 2019 2020, un extrait des grilles tarifaires pour les particuliers de l'ex-CCVC. Le facteur « poids » ne sera plus pris en compte. Le tarif se fera en fonction du nombre de levées.

	Nombre de personnes par foyer	Volume du bac	Montant annuel TTC part fixe	Nbre de levées annuelles inclus dans la part fixe	Cout unitaire TTC par levée supplémentaire
Particulier bacs individuel ou collectif	1	120 L	127 €	12	12,67 €
	2	120 L	161 €	12	9,75 €
	3	240 L	189 €	12	12,67 €
	4	240 L	216 €	12	9,75 €
	5 et +	240 L	244 €	12	9,75 €

Desserte SNCF ligne NANCY – SAINT DIE :

Actuellement, sur 11 trains s'arrêtant à Thiaville nous dénombrons :

- 6 à destination de Nancy,

- 5 à destination de Saint Dié.
- A compter du 9 décembre, 6 trains ne s'arrêteront plus à Thiaville :
- Celui de 6h46 en direction de Saint Dié
 - Celui de 10h47 en direction de Nancy
 - Celui de 11h30 en direction de Saint Dié
 - Celui de 14h47 en direction de Nancy
 - Celui de 15h11 en direction de Saint Dié
 - Celui de 21h06 en direction de Saint Dié
- Il est à noter que les trains supprimés ne sont pas fréquentés par des abonnés

Date du prochain Conseil Municipal

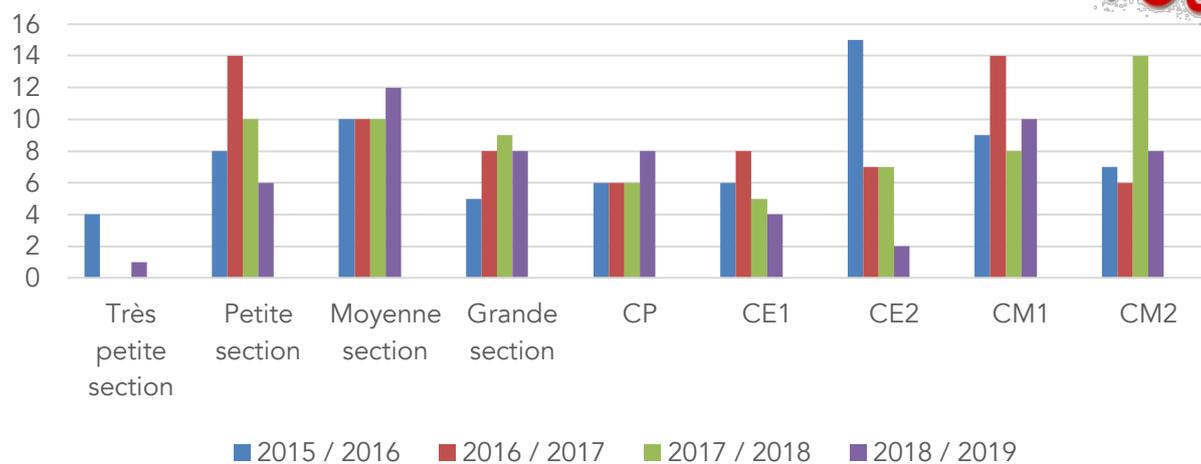
Le prochain Conseil Municipal est prévu le vendredi 23 novembre 2018 à 20h30. Il est bon de préciser que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie et que les séances sont publiques.

L'école de Thiaville : c'est quoi au juste ?

Quelques chiffres :



Répartition des élèves par classes



Combien d'enfants sont inscrits à l'école ?

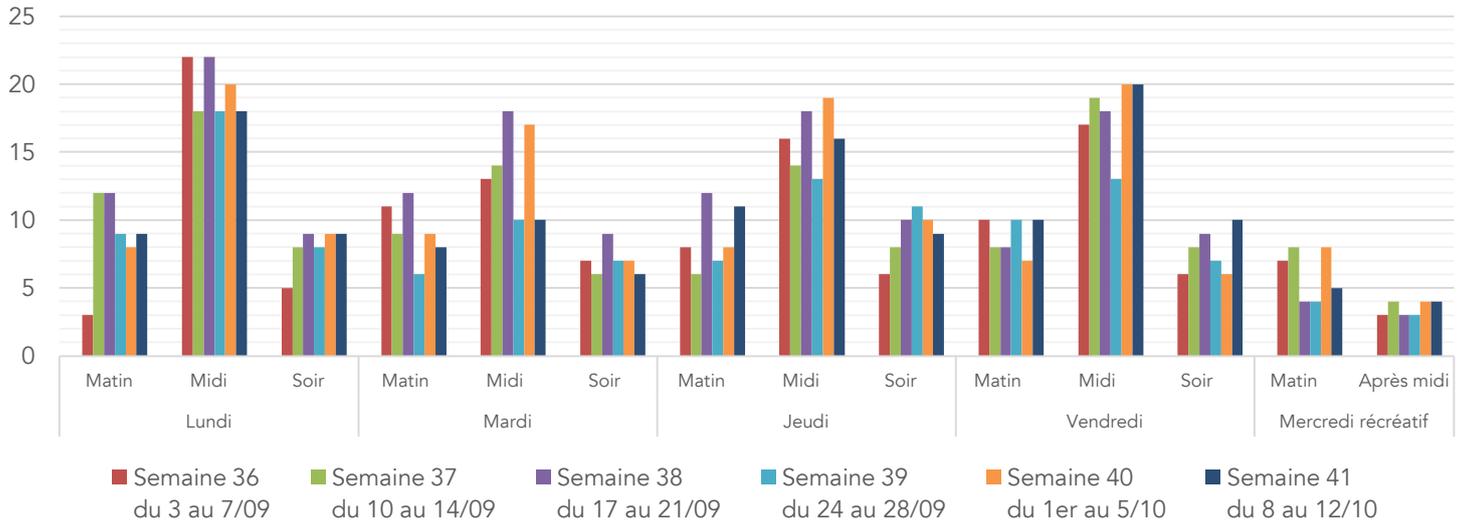
Nombre Total d'élèves de l'école par années scolaires

	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019
Total nombre d'élèves	70	73	69	59
Évolution en % par rapport à l'année scolaire précédente		4,29%	-5,48%	-14,49%

Prenons conscience de la criticité et agissons avant qu'il ne soit trop tard !

Combien d'enfants fréquentent le Péricolaire ?

Nombre d'enfants présents au Péricolaire par période journalière



Parlons-en !

Le péricolaire c'est quoi ?

Du Personnel

Deux personnes assurent les fonctions et sont réparties en fonction des besoins et des compétences (Estelle Michel et jusque fin octobre Julien Duvic)

L'accueil des enfants (amplitude horaire)

Les enfants sont accueillis à partir de 7h, et ils peuvent rester au péricolaire jusqu'à 18h30.

Une cantine (le midi)

Repas divers et variés, copieux et de qualité. Préstataire : API restauration 11, rue de Laxou 54600 Villers les Nancy. API privilégie les circuits courts et le prix d'un repas est à 4,30 € alors qu'aux alentours c'est 5,30 €. Prévenir une semaine avant et rectifier si besoin à J-1 pour réserver un repas.

Des activités

Les activités proposées (lundi, mardi, jeudi et vendredi) sont des jeux de plein air quand il fait beau et des activités manuelles ou des jeux de société + l'aide aux devoirs.

Les mercredis sont, depuis cette rentrée, considérés comme du péricolaire, avec de

nouvelles activités qui vont se mettre en place (sorties à la médiathèque de Lunéville, cinéma à Raon, initiation à des danses comme le Madison, le Rock, le Folk... également le tennis, le tennis de table, et des ateliers Pôle Bijou etc.)

Les atouts de notre école

Les Principaux :

- De l'équipement informatique avec TBI (Tableau Blanc Interactif)
- L'initiation à l'anglais par Visioconférence.
- Organisation de classes de découverte.
- Proximité d'équipements sportifs; accès à la piscine.

Nos projets pour 2019 :

Un investissement d'un ensemble de tablettes pour les 3 classes et d'un tableau interactif.

L'avenir

Malgré les efforts des 2 villages, du corps enseignant, du péricolaire, et des associations, l'effectif des inscriptions à l'école diminue du fait certes, d'une baisse démographique, mais aussi car des enfants vont dans d'autres établissements, même si certains viennent d'ailleurs. **Cela devient inquiétant !**

Nous voulons garder une école de proximité ! Comment faire ?

- Parler de notre école,
- Parler des atouts du périscolaire,
- Parler du dévouement des associations et plus particulièrement des Amis de l'école qui organisent différentes activités pour récolter de l'argent afin de diminuer le coût des voyages, des sorties, ... et du Foyer Rural qui anime le Périscolaire le mercredi.

Le corps enseignant et la municipalité restent à votre écoute. Les enfants des autres communes sont également acceptés sous l'accord du Maire. Des inscriptions restent possibles à tout moment.

Des nouvelles de l'école

Compte rendu du conseil d'école, Lundi 15 Octobre 2018

Elections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le **vendredi 12 Octobre**.

Nombre d'électeurs :	95	Bulletins blancs ou nuls :	5
Nombre de votants :	59	Suffrages exprimés :	54

Les représentants des parents d'élèves élus pour 2018 / 2019 sont :

Mme DOS REIS Elisabeth	Mr QUIRIN Sébastien
Mme JORIS Audrey	Mme COMBEAU Manuréva
Mr VACHE Remy	Mme REMY Céline

Projet d'école

Les 3 axes du projet d'école 2018 /2019 sont les suivants :

- Français: Renforcement du vocabulaire dans le langage oral et écrit.
- Langue vivante étrangère: Approfondir l'apprentissage de la langue anglaise.

- Enseignement moral et civique: Evaluation et valorisation des comportements positifs des élèves.

Parmi les grands projets annuels: Les élèves de CM auront la possibilité de discuter en visioconférence avec une assistante anglaise, de façon hebdomadaire, tout au long de l'année scolaire. Ils réaliseront à nouveau un spectacle de théâtre (en décembre). La classe maternelle se rendra en classe de découverte (en mai).

PPMS / Sécurité Ecole

Dans le cadre du «Plan Particulier de Mise en Sûreté des élèves», un exercice d'évacuation des enfants (en cas d'incendie) a eu lieu: **vendredi 21 Septembre**. Ce fut l'occasion de tester pour la première fois le nouveau système d'alarme sonore. Il est efficace. Il faudrait maintenant fixer les boutons de déclenchement d'alertes, à l'entrée des classes, sur le mur.

Des films occultant ont également été posés sur les fenêtres des classes à la rentrée. Cela permet de bien cacher les élèves de l'extérieur. De plus, autre intérêt : les élèves restent plus concentrés sur leur travail. Ils ne prêtent plus attention à ce qui se passe dehors car ils ne voient pas à travers.

Projets pédagogiques futurs

Photographie de classe: Elle aura lieu le **Vendredi 9 Novembre** (matin).

Visite de St Nicolas: Les enfants seraient ravis d'accueillir Saint Nicolas et Père Fouettard le **Jedi 6 Décembre**. Nous recherchons des parents pour endosser ce rôle. Un goûter sera offert par la Municipalité (brioche, mandarine et chocolat).

Marché de Noël: Il sera organisé par l'association de parents d'élèves : « Les Amis de l'école » le **vendredi 7 décembre 2018**, à la salle des sports de Thiaville-sur-Meurthe. Une réunion de préparation est prévue le Vendredi 16 novembre, à 18h, à la salle Bietry. Si vous êtes intéressés pour apporter une aide, vous pouvez prendre contact avec Mr QUIRIN, le président de l'association.

Spectacle de Théâtre: Avant Noël, les élèves de CM1 et CM2 présenteront un petit spectacle de théâtre, à la salle Bietry. La représentation est prévue le **vendredi 14 décembre** (à 20h).

Natation Cette année, seules les 2 classes élémentaires retourneront à la **piscine de Lunéville, à partir du 3ème trimestre, le vendredi matin**. La piscine de Baccarat est probablement fermée jusqu'en 2021 (gros problème de désamiantage).

Classe de découverte : **Du Jeudi 9 mai au vendredi 10 mai**, les enfants de Maternelle partiront à **La Ferme à Luttenbach-près-Munster**, pour participer à un séjour médiéval. Les familles pourront échelonner (de novembre à mars) pour régler le prix de ce séjour. Il est estimé à 103€/élève et il sera demandé une participation de **50€/enfant**. Le reste sera pris en charge par la coopérative, l'association des Amis de l'école et les Municipalités.

Représentations théâtrales Les 3 classes assisteront à un spectacle, au théâtre de Raon l'Étape : Le transport sera pris en charge par la Municipalité et nous ferons une demande de prise en charge des entrées, auprès de l'Association de parents d'élèves.

Médiathèque : Une demande de visite et de participation à des ateliers pour les scolaires, sera faite auprès de la Médiathèque de Lunéville.

L'entrée est gratuite. Les Municipalités prendront en charge le transport.

Divers

Plan numérique : L'Etat propose actuellement un plan numérique très intéressant jusqu'au mois de novembre : un **investissement remboursé à 50% jusqu'à hauteur de 14000 €**. Nous avons élaboré la liste du matériel numérique qu'il serait intéressant de posséder à l'école : 12 tablettes, 2 PC portables de supervision, 2 bornes WIFI, un visualiseur, un écran numérique interactif et une armoire de rangement du matériel. Ce projet sera étudié en conseil municipal et un dossier sera envoyé auprès du service concerné. Mais notre projet ne pourra se réaliser que s'il est validé par l'Etat.

Informations : Des informations sur la vie de l'école figurent toujours sur le site de l'école : www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-bassinsud/thiaville.

Noël : Des sapins seront installés par la Municipalité, dans chaque classe, ainsi que dans la cantine le Lundi 3 Décembre, après 16h.

L'associatif : L'Association « Les Amis de l'Ecole » souffre d'un manque de parents bénévoles, pour aider à l'organisation des manifestations. Les dates de réunion seront toujours transmises dans le cahier de liaison de votre enfant. Si vous ne pouvez pas assister aux réunions, votre aide, même ponctuelle, sera précieuse.

Matériel / Travaux à prévoir :

- Une demande de subvention devrait être faite pour installer une petite **structure de jeux** dans la cour de l'école, parallèlement au nouveau parc de jeux qui sera construit en face de la Mairie de Thiaville-sur-Meurthe.
- Le don de 1500 € fait par l'association des « Amis de l'école » au mois de juin, servira à doter l'école, de jeux de cour. 1000€ devraient être dévolus à l'achat de tricycles (pour la maternelle) et 500 € serviront à acheter du petit matériel d'extérieur (pour les plus grands) : cordes à sauter, élastiques, ballons, ... Nous remercions encore l'association pour ce généreux don. Le don de 1400€ du mois de septembre, servira quant à lui, à financer la classe de découverte de cette année.

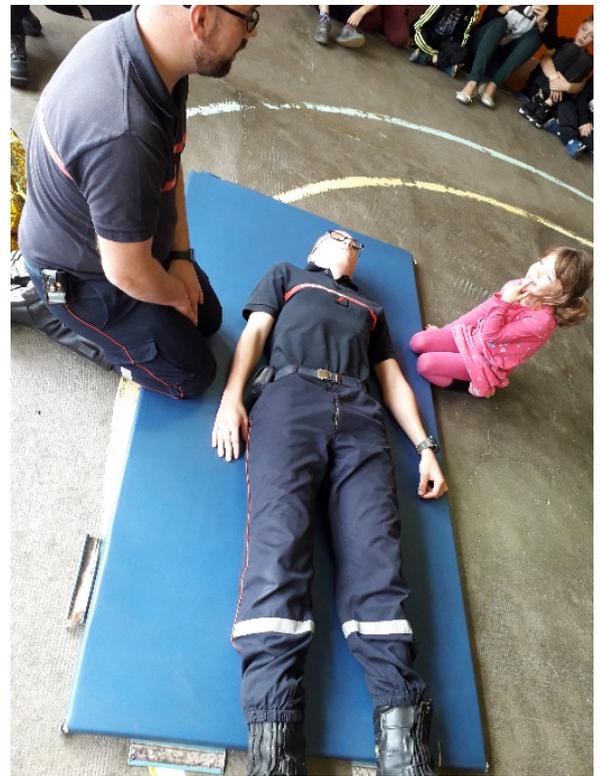
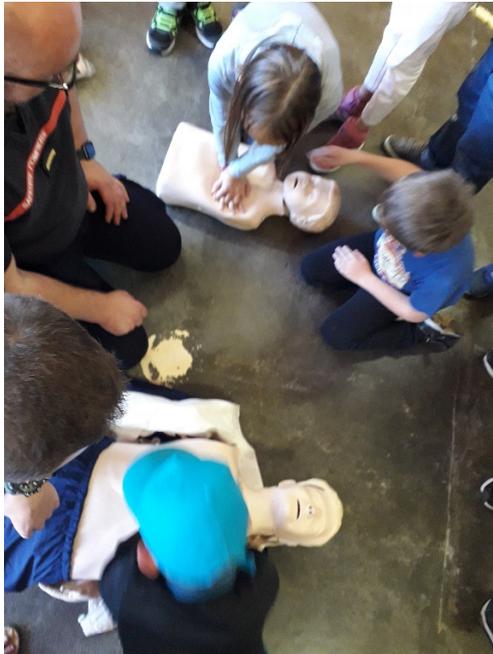
A l'école : La sécurité

Jeudi 11 octobre, les pompiers de Thiaville-sur-Meurthe et Lachapelle nous ont rendu visite à l'école, pour initier les élèves aux gestes de premiers secours.

Les deux classes élémentaires ont appris à donner l'alerte, à réagir en cas d'étouffement et d'hémorragie. Et les élèves de CM1 et CM2 ont découvert le massage cardiaque et le défibrillateur. Ils ont d'ailleurs reçu une attestation pour cette initiation complète.

La classe maternelle a quant à elle, appris à donner l'alerte par téléphone, dans le cas où une situation d'urgence se présenterait.

Nous avons clôturé cette après-midi extraordinaire en partageant un goûter (offert par la Municipalité de Thiaville-sur-Meurthe). Nous remercions encore sincèrement les pompiers qui ont partagé leurs savoirs avec les enfants ainsi que la Mairie pour le goûter.



blé, noix de coco, chanvre, épeautre, sarrasin, millet et soja. ce fut l'occasion de découvrir pour un même gâteau, des textures et des goûts différents. Certaines farines ont beaucoup plu, mais d'autres ont été très déstabilisantes.

Comme toujours, cette activité de découverte alimentaire a beaucoup intéressé les enfants.

La semaine du goût

Cette année, dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de cycles 2 et 3 ont travaillé sur les origines de notre alimentation : l'élevage et l'agriculture. Les élèves ont abordé ce thème, ainsi que l'équilibre alimentaire, à travers plusieurs matières. Puis ils ont réalisé la recette d'un gâteau. Les élèves étaient divisés en groupes et ont joué aux apprentis "sorciers" : chaque groupe a fait un gâteau au yaourt en utilisant une farine différente à chaque fois. Nous avons testé la farine de seigle,



Manifestations passées

Les rencontres de la sécurité du 13 Octobre dernier

A l'occasion des rencontres de la sécurité intérieure les Sapeurs-pompiers ont proposé à la population une formation sur les gestes qui sauvent.

La dizaine de personnes présente sur la journée a pu être initiée aux gestes suivants :

- Protéger
- Alerter
- Réaliser un massage cardiaque
- Utiliser un défibrillateur
- Stopper une hémorragie
- Connaissance des positions d'attente

À la fin de la journée, l'ensemble des participants a été initié à l'utilisation des extincteurs réalisé avec le concours d'un habitant du village ancien professionnel du métier.



Cette formation ouverte à tous, à partir de dix ans, s'est passée dans la bonne humeur. L'ensemble des participants est reparti avec une attestation de sensibilisation. Début 2019 une formation plus complète de type PSC1 (Premiers Secours Civiques niveau 1) sera réalisée et 13 candidatures

ont déjà été enregistrées une deuxième session est d'ores et déjà à l'étude.

L'opération sera reconduite l'an prochain !

Vous souhaitez obtenir plus de renseignements, ou vous initier aux gestes qui sauvent ? N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie, Nicolas HUMBERT ou Frédéric THOMAS !

Operation brioches de l'amitié 2018

Merci à tous pour cette opération qui a été un succès :

- merci aux habitants qui ont réservé, comme d'habitude, un bon accueil aux personnes qui sont passées chez eux .
- merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour permettre la réussite de cette opération

Le bilan est le suivant : Secteur de BACCARAT

BILAN GENERAL	2016	2017	2018
<i>Brioches mises en vente</i>	1 680	1 955	1 658
<i>Fournies par les boulangers</i>	1 680	1 955	1 658
<i>Prix d'achat</i>	2,00 €	2,05 €	2,05 €
<i>Dépenses brioches</i>	3 309,00 €	4 007,75 €	3 398,90 €
<i>Brioches vendues (dont 30/subventions)</i>	1 667	1 836	1 629
<i>Brioches invendues (données à la Banque Alimentaire)</i>	13	119	29
<i>Prix de vente conseillé</i>	5,00 €	5,00 €	5,00 €
<i>Sommes collectées (Caisse rendue le 7 octobre 2017)</i>	8 533,20 €	9 655,90 €	8 265,50 €
<i>Paiements différés (subv. Vacqueville, Veney)</i>	150,00 €	150,00 €	150,00 €
TOTAL GENERAL PROVISOIRE	8 683,20 €	9 805,90 €	8 415,50 €
<i>Prix moyen de vente provisoire</i>	5,21 €	5,34 €	5,17 €

Notre commune, quant à elle, a vendu 120 brioches pour un total de 617€ ce qui représente un prix de vente moyen de 5,14€.

St sylvestre

Le tennis de table Thiaville les 2 vallées organise le repas de la st sylvestre à la salle de LACHAPELLE avec le DJ DS animation sur le thème des années 80.

Apéritif : cidre à la mirabelle et ses accompagnements

Entrée froide : ballotine de râble de lapin au foie gras et chutney de mirabelle et mesclum de salade

Entrée chaude : Pavé de cabillaud sauce citron vert

Plat principal : paleron de veau cuit 12h sauce syracusé, Pomme éventail et poêlée de légumes

Fromage salade

Tarte tatin, glace vanille et tuile croquante et coulis de caramel beurre salé

Café et cotillons

Soupe à l'oignon

Menu enfant - 13 ans

Escalope de volaille à la crème - pâtes

Mousse au chocolat

Prix : 65 euros et 10 euros pour les moins de 13 ans.

Réservations chez Odile Coutret au 06.83.12.44.16 (heures de repas). Jusqu'au 16 décembre 2018. Service de sécurité assuré par agent de sécurité

La Belle barbu vous convie à sa...

Fête d'Automne

Samedi 10 novembre

de 15h à 22h

Salle des fêtes de Ste BARBE



Fête d'automne

TROC DE PLANTES

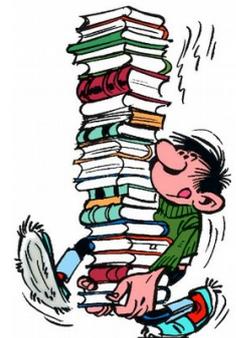


CONCOURS DE SOUPE

à 19h

Amenez votre soupière
goutez et faites goûter!

TROC DE LIVRES



Petite restauration gourmande et locale, Bière bio locale,
ANIMATION MUSICALE et autres surprises...

Inscrivez votre marmite au 06 82 94 66 17 auprès de Charline Ottinger

Foyer Rural de Thiaville

l'AG du Foyer rural s'est déroulée dans d'excellentes conditions : Beaucoup de monde et toutes les sections étaient représentées

- le foot reprend avec une nouvelle équipe qui est première pour l'instant et le futsal va reprendre.
- le tennis de table continue avec 4 équipes et pour les jeunes, des initiations existent lors des mercredis récréatifs.
- la badminton a toujours lieu.
- le club "marche" s'étoffe également : 13 personnes régulièrement inscrites actuellement, mais beaucoup plus quand il organise des marches de nuit assorties de tranches de lard grillées au feu de bois à la Roche Perry en été ou de soupe mangée au retour en hiver.
- les filles du mercredis deviennent de plus en plus nombreuses (17 actuellement qui ne sont pas toutes de Thiaville : une vraie dynamique se fait jour) et de nouvelles activités en vue via leur groupe comme "la danse en ligne" (pas via internet, mais comme le madison sur une ligne) qu'elles pratiquent avec les jeunes des mercredis récréatifs également, ce qui crée des groupes intergénérationnels.
- les minot'svillois sont également une structure très présente puisque cet été c'était une moyenne de 40 enfants qui fréquentaient le centre de loisirs du 9 juillet au 3 août et qui autour du thème des voyages et des moyens de transports a bien sûr testé le train via le petit train d'Abreschviller, le bus, la marche à pied pour rejoindre la montagne des fourmis à Bruyères mais surtout et pour finir en beauté : la montgolfière !!
- il y a aussi, une volonté d'intégrer les jeunes ados (à partir de 10 ans) en leur proposant des activités comme le "graf" ou autres s'ils ont d'autres idées.

Sinon, les activités ponctuelles et habituelles, existeront toujours :

- Beaujolais nouveau, le 16 novembre 2018
- Saint Patrick en mars 2019
- Vide grenier le 19 mai 2019



Le Conseil d'administration a été légèrement modifié et le bureau est composé comme suit :

- Présidente : Estelle Michel
- Vice président : Julien Duvic
- Trésorier : Gilles Zinutti
- Trésorière adjointe : Isabelle Lahaye
- Secrétaire : Damienne Villaume
- Secrétaire adjointe : Lucie Zinutti

Les amis de l'école

À la suite de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu. Il se compose comme suit :

- Président : Sébastien Quirin
- Vice président : Rémy Vaché
- Trésorière : Sylvie Schmitt
- Secrétaire : Emilie Tornier

RCM la radio 97.6 FM

Votre radio locale organise son premier salon du savoir-faire afin de promouvoir les artisans commerçants et producteurs du terroir. Venez nombreux participer à cet événement salle des sports de Thiaville dimanche 25 novembre 2018 entre 8h et 18h. Restauration sur place



RCM votre radio locale, organise son
1^{er} salon du savoir faire

Afin de promouvoir les Artisans et Commerçants du Territoire

Le 25 novembre 2018

**Salle des sports de Thiaville-sur-Meurthe sur une superficie
de 1000 m² disponibles :**

Emplacement de 6m² à réserver pour la somme de 50€

Mise en place des stands le samedi 24 à partir de 14h.

Ouverture au public le dimanche de 8h à 18h

Votre publicité vous sera offerte sur les ondes les semaines qui précèdent le salon

Possibilité de vous exprimer sur les ondes de **RCM 97.6** le dimanche

Réservation et paiement à faire obligatoirement avant le 1^{er} novembre 2018

Au : 03 83 71 42 08 ou au 06 82 52 77 94

Les emplacements seront établis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.



Coupon à retourner à RCM – 2 rue Pierre Pierron – 54120 THIAVILLE-SUR-MEURTHE,

Nom de la Société :Responsable :

Participera et joint à la réservation : 50€

Téléphone : Mail :

Date :

Paiement par chèque à l'ordre d'RCM

Dates à retenir et infos diverses

AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

l'Assemblée Générale de l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) du pays de baccarat aura lieu le 30 novembre, mairie de Lachapelle, après la distribution du jour en question.

Horaire des prochaines messes

Dates	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
1 ^{er} novembre	Toussaint	Glonville Mercredi 18 h		Baccarat à 10 h 30 Jeudi 1/11
2 novembre	Commémoration des défunts		Saint Clément 10 h 30	Deneuvre 18 h
4 novembre	31 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Gélacourt	Flin	Baccarat
11 novembre	32 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Chenevières	Fontenoy	Baccarat
18 novembre	33 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Vaxainville	Vathiménil	Baccarat
25 novembre	Christ Roi	Laronxe	Azerailles	Baccarat
2 décembre	1 ^{er} dimanche de l'Avent Entrée en catéchuménat	Chenevières		Baccarat

Trucs de Jocelyne

- **Nettoyant tout usage** : Dans un bocal mettre des épluchures de citrons, Oranges, mandarine, pamplemousse une seule sorte ou un mélange, couvrir de vinaigre blanc, laisser macérer 2 semaines, filtrer et mettre dans un vaporisateur pour tout nettoyer. Bonne odeur en plus.
- **Nez encombré, toux** : une 1/2 cuiller à café de poivre moulu, une 1/2 cuiller à café de gingembre, 2 cuillères à soupe d'eau chaude et 1 cuiller à café de miel. Mélanger et prendre froid 1 cuiller à café 2 à 3 fois par jour.
- **Besoin de pack de glace** : Mettre une grosse éponge mouillée à congeler la mettre dans votre glacière après sa mise dans un sac plastique également mettre dans un double sac de congélation du liquide vaisselle et congeler
- **Beurre congelé** : Vous avez besoin de beurre mais il est congelé, il suffit de le râper avec une râpe gros trous dans votre purée ou votre pâte à gâteau

Pass éco énergie – CCTLB

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU Lunévillois
La Communauté de Communes du Lunévillois
vous accompagne et vous propose le

Pass éco énergie

ÊTES VOUS SÛRS D'ÊTRE BIEN ISOLÉS ?
SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ POUR FAIRE
DES ÉCONOMIES GRÂCE À VOTRE MAISON ?

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTÉ

un suivi personnalisé

1



Une photographie thermique et aérienne de votre habitation par avion

➔ Pour identifier si votre logement est soumis à des déperditions thermiques importantes

2



Une visite technique gratuite de votre domicile par un technicien spécialisé

➔ Pour analyser en détail votre logement et vos consommations d'énergie

3



Une estimation des économies potentielles et du coût des travaux à engager en priorité

➔ Pour définir ensemble un projet adapté à votre situation

4



Un accompagnement à chaque étape de votre projet (autorisations, devis, financement, ...)

➔ Pour que celui-ci soit une réussite

5



Un bilan après travaux et une formation aux Eco-gestes

➔ Pour mesurer vos économies et optimiser vos consommations réelles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LUNÉVILLOIS
11 AVENUE DE LA LIBÉRATION - 54300 LUNÉVILLE
www.cc-lunevillois.fr / 03 83 74 05 00

Vous souhaitez obtenir plus d'informations ? Vous pensez être éligible au programme ? Une réunion publique est organisée par la CCTLB le 20 Novembre à 18h à la salle bietry.

Votre présence ne vous engage dans aucune démarche alors venez nombreux !

Projet de MAM (maison d'assistantes maternelles) à Thiaville

Un groupe de quatre mamans se propose d'ouvrir dans les mois qui viennent une maison d'assistantes maternelles (MAM) à Thiaville. A cette fin, elles recherchent une maison ou un appartement de 100 à 120m² pour accueillir les

enfants de moins de 6 ans dans les meilleures conditions possibles.

Pour tout contact : vous pouvez appeler Nathalie Blanchot, 14, rue de Bellevue. Tel : 06 35 44 44 59.

Autres informations de la Mairie

Début novembre les parents de jeunes enfants et les futurs parents seront interrogés sur leurs besoins en accueil pour les petits afin de voir quels moyens mettre en œuvre pour permettre de répondre au mieux à leurs besoins. Réservez le meilleur accueil aux enquêteurs !

Etat civil

Nouveaux habitants

Laetitia Schaeffer et Julien Duvic ont emménagé avec leurs deux enfants : Angéline et Lorenzo au 11 rue des Grands Faings. Bienvenue à Thiaville !

Joue de bœuf en bourguignon

Le bœuf bourguignon est un plat familial et emblématique de la tradition française. Dans cette version, il est réalisé à base de joue de bœuf mijoté durant 3 heures avec du lard fumé, des carottes, des oignons, de l'ail, du vin rouge, du thym, du laurier et du persil.

Infos :

- Nombre de personnes : 6
- Temps de préparation : 30 minutes
- Temps de cuisson : 3h15
- Degré de difficulté : Facile
- Coût : Bon marché

Ingrédients :

- 1,5 kg de joue de bœuf
- 1 tranche épaisse (200 g) de lard fumé
- 3 carottes
- 2 gros oignons
- 2 gousses d'ail
- 18 petits oignons grelots
- 50 g de beurre
- 1 cuil. à soupe d'huile
- 75 cl de vin rouge (Bourgogne ou Mâcon)
- 2 tranches de pain de mie

Étapes :

Coupez le bœuf en gros cubes d'environ 5 cm de côté. Épluchez les carottes, coupez-les en dés. Pelez et émincez les gros oignons et l'ail. Détaillez le lard en gros lardons.

Faites dorer le tout sauf la viande dans une cocotte avec l'huile et la moitié du beurre. Après 8 à 10 min, égouttez avec une écumoire.

Dans la même cocotte, faites revenir les cubes de viande. Lorsqu'ils sont colorés, poudrez-les de farine à l'aide d'une passoire fine, et remuez bien 5 min sur feu vif.

Versez le vin, salez et poivrez, remuez, portez à ébullition. Réglez le feu au minimum, ajoutez le



- 1 tablette de bouillon de volaille
- 50 g de farine
- 1 cuil. à café de thym
- 2 feuilles de laurier
- 6 brins de persil plat
- Sel et poivre

thym, le laurier, la tablette de bouillon et 30 cl d'eau chaude. Couvrez, laissez mijoter 3h.

Pendant ce temps, ciselez le persil. Ôtez la croûte des tranches de pain et détaillez-les en croûtons. Pelez les oignons grelots.

Faites-les dorer à la poêle avec les croûtons dans le reste de beurre.

15 min avant la fin de la cuisson de la viande, ajoutez les oignons grelots dans la cocotte.

Si la sauce est trop liquide, finissez la cuisson à découvert. Servez le bourguignon très chaud, décoré de persil ciselé et de croûtons, avec des macaronis, du riz, de la polenta ou des pommes vapeur.

Infos pratiques

Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
Ecole	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Astreinte pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h

Mardi et Vendredi: de 18h à 19h

(avec présence du Maire ou d'un adjoint)

En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :

Les mercredis :

7, 14, 21 et 28 Novembre

5, 12, 19 et 26 Décembre

Eco sacs :

Les mardis :

13 et 27 Novembre

11 et 25 Décembre



Déchetterie de la CCTLB

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS

54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31

www.delunevilleabaccarat.fr/dechetteries_des_particuliers

Horaires d'ouverture d'hiver (du 01/10 au 14/04) :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi

de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Mardi (et Jeudi sur RDV) de 8h45 à 12h00

Fermé les jours fériés

Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères,
les DASRI, les animaux morts, les éco-sacs
les extincteurs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCTLB pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiavillois. N'hésitez pas à nous contacter.

Sorties

Cinéma de RAON :

- du 31/10 au 06/11 : Venom ; The prédateur ; Le grand Bain ; Dillili à Paris ; .

- du 7 au 13 : Bohemian Rhapsody ; Voyez comme on danse.

- le 13 : Joyeux Noël (20h30)

- du 14 au 20 : Les animaux fantastiques 2 ; Le jeu.

- du 21 au 27 : Les animaux fantastiques 2 ; A star is born ; Capharnaüm.

Toute la programmation du cinéma de Raon l'Etape est à retrouver sur : www.cinematheatre-raon.net

Cinéma de BACCARAT :

- 9 et 10 novembre : Le flic de Belleville

- 16 et 17 novembre : Le grand bain

- 23 et 24 novembre : Venom

- 29 novembre : Voyez comme on danse (14h30)

Toute la programmation du cinéma de Baccarat est à retrouver sur : www.ville-baccarat.fr/sports-culture-et-loisirs/loisirs/cinema/

Agenda :

À Baccarat :

- 4/11 : Concert de la MEM, à la salle des fêtes, à 15h.

- 8/11 : Conférence « La discipline positive », à l'Hôtel de ville, 20h.

- 23/11 : Marche nocturne avec spectacle et repas, organisée par l'amicale des cristalleries. Départ devant le pôle sportif. Infos et réservations au 06.38.04.47.64

- 25/11 : Thé dansant organisé par Baccarat dynamic, à la salle des fêtes, à 14h30.

- 1^{er} et 2/12 : Marché de Saint Nicolas, à la salle des fêtes et sur la place des Arcades.

- 4/12 : Don du sang, à la salle des fêtes, de 15h30 à 19h30.

Jusqu'au 18 janvier : Exposition de peintures naïves de Carine MOUGIN, à l'Hôtel de ville. Entrée libre.

Toute l'actu de Baccarat est à retrouver sur le site internet :

www.ville-baccarat.fr/evenements/

À Raon L'Etape :

- jusqu'au 4 novembre : expo "Incendies et inondations" à l'espace Émile Gallé.

- le 5 : don du sang de 16h à 19h30, salle Beauregard.

- du 9 novembre au 1er décembre : exposition "Portraits d'Américains à Raon, 1918" à la médiathèque ; expo "Les Poilus" de JP Toussaint, hall de la mairie.

- le 16 : concert "Nos voix nos guitares", 18h, médiathèque.

- les 20 et 23 novembre : "Le fantôme de Canterville" (du CE1, au CM2) proposé par A.R.T., 14h15, Halle aux Blés.

- les 22 et 23 novembre : "L'odyssée de Moti" (pour les maternelles et CP) proposé par A.R.T., 9h30 et 14h15 le 22, 9h30 le 23, théâtre.

- du 23 novembre au 16 décembre : exposition du "Cercle Chromatique" de Raon l'Etape avec la participation du "Künstlerkreis" de Kuppenheim à l'espace Emile Gallé.

Retrouvez plus d'infos sur l'agenda de Raon L'Etape sur :

www.ot-raon.fr/manifestations-et-actualites

Directeur de publication :

Vittore PETTOVEL

Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY,
Aude CHAPPUY ; Frédéric THOMAS,
Sylvie THOMAS, Damienne VILLAUME